

BREF DESCRIPTIF DES REPERTOIRES DES EMPLOIS ET METIERS / REFERENTIELS EMPLOIS ET COMPETENCES (REM/REC)

1. Finalités des REM / REC

Les REM / REC ont pour vocation principale de faciliter la connaissance du marché de l'emploi, en décrivant les emplois et les métiers. Elles permettent ainsi d'améliorer la qualité de la production et de la gestion des compétences.

Utilité pour les Chefs d'entreprise

Ils servent de base de données descriptive des métiers, et leur fournissent des supports pour élaborer leurs offres d'emploi et mieux gérer leurs ressources humaines (DP, recrutement, évaluation, FCE, VAE...).

Organismes de formation

Ils les aident à mettre en relation la demande du Marché de l'emploi et l'offre de formation

Chercheurs d'emploi

Ils leur permettent d'avoir un document d'information sur les carrières professionnelles en présentant le contenu des différents métiers et les conditions à remplir pour y accéder.

Cadre National de Certification (CNC)

Ils facilitent également la mise en place du CNC prévu dans l'accord du statut avancé du Maroc avec l'Union européenne.

2. Concepts et terminologies

L'Emploi est un ensemble de tâches, d'activités et de responsabilités accomplies et assumées par une même personne au sein d'une unité de production et ou de réalisation d'un bien ou d'un service.

Le Métier est une spécificité d'emploi dont l'exercice exige généralement une formation professionnelle et/ou un apprentissage, ainsi que de l'expérience venant de la pratique, qui procurent une habileté pour accomplir certaines tâches et responsabilités professionnelles, lesquelles peuvent s'exercer dans un cadre légal et être contrôlées par les personnes qui les exercent; de plus, ces activités professionnelles peuvent être reconnues socialement comme étant une fonction permanente pour l'individu qui les pratique.

Les Compétences correspondent aux connaissances et savoir-faire mobilisés dans les situations professionnelles rencontrées par rapport au but productif visé.

Compétence = Savoir + Savoir Faire + Savoir Etre

3. Répertoires des Emplois et Métiers (REM)

Le REM est un ensemble de fiches. Chaque fiche correspond à un ensemble de postes de travail présentant un certain nombre de similitudes au niveau des activités réalisées et des compétences nécessaires pour les exercer.

Les fiches du Répertoire sont décrites de manière suffisamment large pour y intégrer une variété de situations concrètes de travail. Il s'agit d'éviter d'enfermer les chercheurs d'emploi dans des catégories trop restreintes, qui peuvent réduire leurs chances d'accès aux offres d'emploi disponibles sur le marché du travail.

4. Référentiel Emplois / Compétences

C'est un document qui décrit les activités des emplois, donne des éléments sur les indicateurs de performance propres à chaque emploi, décrit les évolutions pressenties ou repérées ainsi que les compétences nécessaires pour les exercer. Il est proche de la réalité vécue par les titulaires.

Les activités principales représentent les différentes situations de travail rencontrées dans chaque emploi ; elles sont décrites des manières assez précise et détaillée.

A chaque fiche du Répertoire Emplois / Métiers correspond un ou plusieurs Référentiels Emplois / Compétences.

En effet, pour une fiche du Répertoire Emplois / Métiers, plusieurs emplois légèrement différents au niveau des activités réalisées ont parfois été distingués et ont fait l'objet de descriptifs différents.

Les Référentiels Emplois / Compétences sont plus immédiatement tournés vers un usage interne aux entreprises du secteur. Ils sont mis à disposition pour servir de référence commune aux entreprises d'un même secteur, afin de les aider à élaborer leurs outils de gestion des ressources humaines.

5. Méthodologie d'élaboration des REM et REC

5.1 Première étape : la préparation et la collecte des données

a) Identifier et caractériser les sous secteurs constitutifs du secteur étudié

- Etablir une liste exhaustive des emplois du secteur en s'appuyant à la fois sur la documentation existante et sur la connaissance de terrain des représentants des professionnels.
- Organiser ces emplois par grandes familles d'emploi, en se basant sur les regroupements habituellement utilisés dans les entreprises, souvent sur la base du découpage du processus de production en grandes séquences.

b) Enquêter

- Etablir un échantillon d'entreprises à enquêter dans chacun des sous- secteurs, en visant pour chacune, une famille donnée d'emplois à étudier.
- Procéder à des enquêtes en entreprise auprès d'un nombre représentatif de titulaires d'emplois et de leurs encadrant dans chacune des familles pré identifiées.
- Etablir le descriptif des activités réalisées par chacun de ces salariés et comparer ces descriptifs, en s'attachant particulièrement aux activités réalisées.

- Constituer sur cette base, des regroupements (agrégats ou emplois / métiers) en fonction de la proximité des activités réalisées.

5.2 Deuxième étape : l'élaboration des fiches du Répertoire Emplois/ Métiers (REM) et du Référentiel Emplois / Compétences (REC)

c) Décliner et formaliser l'analyse de chaque emploi/métier en termes de :

- Description générale, d'organisation du travail, de conditions générales d'exercice, de lieu d'exercice et de conditions de travail.
- Activités de base communes et de conditions de réalisation.
- Conditions d'accès, de connaissances théoriques et procédurales, de savoirs faire et de savoirs pratiques, et de capacités généralement liées à l'Emploi/Métier.

d) Formaliser les contenus des fiches REM et REC de tous les Emplois Métiers identifiés.

e) Stabiliser les catégories ou familles de métiers structurant le répertoire sectoriel, établir des correspondances avec les domaines d'activités de la nomenclature des emplois et codifier en conséquence les emplois métiers.

5.3 Troisième étape : la formalisation et la validation

- f) Vérifier au fil de leur production, la conformité des contenus des différentes rubriques des fiches emplois métiers au sens à donner à chacune d'elles et aux règles d'écriture.
- g) Faire valiser les contenus techniques des REM et des REC, en procédant à des relectures individuelles ou collectives (ateliers) des fiches avec les professionnels.
- h) Procéder à une révision et une harmonisation des fiches.
- i) Organiser une validation institutionnelle, après les étapes de validations méthodologiques et techniques.
- j) Mettre en forme le Répertoire Emplois Métiers et le Référentiel Emploi Compétences.

6. Modèles de fiches des REM / REC

Fiche 1 du **REM** du Secteur Automobile

Métier : Opérateur d'assemblage par piquage des industries de transformation des étoffes

APPELLATIONS PRINCIPALES	APPELLATIONS SPÉCIFIQUES	VOIR AUSSI
<ul style="list-style-type: none"> • Couturier industriel • Opérateur sur machine à coudre • Piqueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanicien en confection • Opérateur en confection • Opérateur couturier • Opérateur sur machine plate • Surfileur • Surjeteur • Monteur • Ourleur • Colleteur • Surpiqueur 	<p>Opérateur/opératrice d'assemblage par piquage et/ou couture des industries du cuir</p>
		NE PAS CONFONDRE

DESCRIPTION GÉNÉRALE	CONDITIONS D'ACCÈS
<p>L'opérateur de piquage des industries de transformation des étoffes réalise, à la machine à piquer, les opérations de préparation, d'ornementation, d'assemblage à plat et en forme des pièces et sous-ensembles constitutifs d'articles à base de tissus et matériaux associés, selon les modalités propres au métier.</p> <p>Il travaille sous la responsabilité d'un chef de service.</p>	<p>Les lauréats des centres de formation professionnelle ainsi que les candidats ayant une expérience dans l'un des métiers du piquage des étoffes sont recherchés par les entreprises.</p> <p>Une formation par apprentissage intra entreprise est proposée dans le secteur de l'habillement.</p> <p>L'emploi est accessible sans expérience dans un certain nombre d'entreprises à même d'assurer une formation interne.</p>

ACTIVITES DE BASE COMMUNES	CONNAISSANCES	SAVOIRS-FAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner, positionner les pièces à piquer en fonction du travail à réaliser • Effectuer les opérations de piquage des articles en fonction des instructions données • Contrôler, ranger et transmettre les pièces et articles en fonction de modalités définies • Effectuer l'entretien courant du matériel et du poste de travail 	CONNAISSANCES THEORIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Equiper et régler son matériel de piquage • Préparer des pièces (surfilage, bordage..) • Assembler des pièces et sous-ensembles par différents moyens de piquage (surjeteuse, machine plate simple, double et triple entraînement, machine zigzag, machine à canon, machine pilier) • Entretien son matériel au premier niveau 	
	CONNAISSANCES PROCEDURALES		SAVOIRS PRATIQUES
ACTIVITES SPECIFIQUES	CONNAISSANCES	SAVOIRS-FAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des opérations de piquage sur machine automatique et programmable • Réaliser la pose d'accessoires sur machine à piquer automatique 	Technologie du matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Equiper et régler son matériel automatique • Poser des passepoils • Poser des boutons • Réaliser des boutonnieres • Réaliser des points d'arrêt • Réaliser des plaquages 	
	CONNAISSANCES PROCEDURALES	SAVOIRS PRATIQUES	
	Procédures de mise en service du matériel en toute sécurité	Diagnostiquer les anomalies et ajuster le réglage en conséquence	

Fiche 1 du REM du Secteur Automobile

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

L'opératrice d'assemblage par piquage effectue son travail dans des entreprises de toutes tailles.

Le travail peut s'effectuer de jour comme de nuit selon l'organisation de l'entreprise (en poste 1*8, 2x8 ou 3x8).

A certaines périodes, un dépassement d'horaire est fréquent dans les entreprises liées à la mode.

Le mode de rémunération est souvent associé à un intéressement basé sur la qualité et la productivité.

Le port des équipements de protection individuelle définis par l'entreprise est requis..

LIEU D'EXERCICE

Services de piquage des industries :

- de l'habillement
- du linge de maison
- de la sellerie automobile
- de la sellerie générale
- de l'ameublement

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le travail est le plus souvent posté et répétitif, avec des objectifs de production.
- Les situations de piquage sont soit assises soit debout.
- En fonction des métiers les organisations de travail peuvent être en ligne ou en îlots spécialisés.
- L'environnement peut être bruyant en fonction des effectifs et de la proximité d'autres services de fabrication.

CAPACITÉS GÉNÉRALEMENT LIÉES À L'EMPLOI/MÉTIER

- Faire preuve de rigueur, de dextérité.
- Etre ordonné.
- Capacité à tenir la production attendue.
- Capacité à s'adapter à des contextes de travail différents.
- S'autocontrôler sur la quantité et la qualité produite
- Intégrer les règles de sécurité dans son comportement de travail.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le titulaire peut évoluer vers l'emploi de chef d'équipe, formateur, opérateur qualité.

Fiche 1 du REC du Secteur Automobile

Métier : Opérateur couturier de la sellerie automobile

REM : Opérateur (rice) d'assemblage par piquage des industries de transformation des étoffes

FINALITE

L'opérateur (rice) de piquage textile de la sellerie automobile a pour mission de réaliser les opérations de préparation et d'assemblage par piquage des éléments de sellerie équipant les véhicules. Il-elle doit respecter les modalités prévues en vue de garantir la qualité attendue et maintenir une activité correspondant à la production exigée.

ACTIVITES ET TACHES

A 1 : Préparer le poste de travail

- a) Optimiser l'ergonomie de travail (hauteur du siège, inclinaison de la pédale, genouillère,)
- b) Nettoyer la machine et l'espace de travail
- c) Réaliser les opérations de lubrification périodiques du matériel

A 2 : Préparer le travail

- a) Prendre connaissance des instructions écrites pour la réalisation des opérations
- b) Equiper et régler une machine à surfiler
- c) Equiper et régler une machine à surjeter
- d) Equiper et régler une machine à piquer plate triple entraînement
- e) Equiper et régler une machine à piquer pilier triple entraînement à une ou deux aiguilles
- f) Alimenter son poste des pièces à piquer en les orientant favorablement pour l'opération de piquage

A 3 : Réaliser les opérations de piquage des éléments de sellerie des véhicules

- a) Surler les éléments à assembler
- b) Assembler des éléments à la machine à surjeter
- c) Piquer des éléments plaqués en fonction de repères de positionnement (machine plate triple entraînement)
- d) Assembler des éléments endroit sur endroit à une distance définie et en fonction de crans d'assemblage (machine plate triple entraînement)
- e) Assembler des éléments en insérant entre eux d'autres éléments en cours de piquage (machine plate triple entraînement)
- f) Piquer des bordures tissées à main levée (machine plate triple entraînement)
- g) Surpiquer des assemblages (machine pilier triple entraînement à une ou deux aiguilles)
- h) Enregistrer les documents d'autocontrôle
- i) Evacuer les éléments assemblés

ACTIVITES SPECIFIQUES

A 4 : Contrôler et conditionner les articles fabriqués

- a) Réaliser un contrôle qualitatif des produits en fonction d'une liste de critères, d'un produit de référence
- b) Enregistrer les documents de suivi de production et de qualité
- c) Conditionner les produits pour la livraison

A 5 : Réaliser des opérations de piquage sur machine automatique programmable

- a) Charger un programme de piquage automatique
- b) Installer des gabarits de piquage
- c) Positionner des éléments à piquer dans des gabarits
- d) Lancer le processus de piquage et évacuer les éléments

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- a) Taux de conformité des pièces produites
- b) Quantité produite
- c) Assiduité, niveau de respect des consignes d'ordre, de propreté, d'entretien et de sécurité
- d) Taux d'opérations maîtrisées (polycompétence)

Fiche 1 du REC du Secteur Automobile

CONTEXTE ET EVOLUTIONS IMPACTANT LA FONCTION ET LES COMPETENCES REQUISES DE MANIERE SIGNIFICATIVE

Sans objet

1. Connaissance du métier

- **C10** : Principaux organes de fonctionnement et de réglage des machines à piquer plates triple entraînement, pilier à une et deux aiguilles, à surjeter
- **C11** : Principes de formation du point
- **C12** : Caractéristiques des fils et aiguilles utilisées
- **C13** : Caractéristiques des matières principales et fournitures
- **C14** : Nomenclature des éléments composant les produits
- **C15** : Principes d'organisation au poste de travail
- **C16** : Modalités d'entretien courant du matériel
- **C17** : Ordre des opérations de préparation et de piquage

2. Connaissance de l'environnement professionnel général et spécifique de l'établissement, de l'entreprise, de l'association, etc.

- **C20** : Destination des articles fabriqués et leur contexte d'utilisation
- **C21** : Règles internes liées au fonctionnement et à la sécurité
- **C22** : Fonctions d'encadrement et fonctions support à la production
- **C23** : Différents documents techniques et de suivi de production

3. Connaissances générales

- Lire, écrire, compter
- Règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail

4. Savoir-faire procéduraux

- Appliquer les procédures d'entretien et de nettoyage du matériel
- Appliquer des consignes de travail issues des documents techniques

5. Savoir-faire liés aux nouvelles technologies

- Comprendre et mettre en œuvre les systèmes programmables courants du matériel utilisé

6. Autres savoir-faire liés à l'expérience

- Adapter sa gestuelle en fonction de la nature des matériaux assemblés
- Détecter les anomalies de piquage et apporter les correctifs
- Proposer des améliorations techniques

7. Savoir-faire relationnels

- Entretien de bonnes conditions de travail en équipe
- Informer la hiérarchie des freins à la qualité et à la production

8. Savoir-faire managériaux

Sans objet

9. Savoir-faire comportementaux

- S'adapter à différentes situations de travail
- Faire preuve de rapidité, précision, autocontrôle qualitatif et quantitatif
- Maintenir une attention continue
- Résister à des rythmes de travail soutenus et routiniers